

# Rapport commission voirie du 22 mai 2008

## 1-Présentation de la charte

Lecture est faite de la charte. Chaque membre en accepte les clauses.

## 2-Eclairage public

Suite à l'audit réalisé sur les équipements de la commune, il ressort qu'il est utile de prévoir 4 niveaux d'intervention sur les 622 points lumineux et 23 armoires électriques recensés sur la commune :

Degré 1 : mise à niveau d'urgence (sécurité) soit 171 386 € à prévoir sur 2 ans.

Degré 2 : démarches économiques soit 231 784 € à traiter sur 3 à 5 ans.

Degré 3 : améliorations qualitatives soit 86 530 € sur environ 5 ans.

Degré 4 : mise en valeur du patrimoine sans durée prévisionnelle.

Le coût global d'application de ces mesures est estimé à 489 700 €

Un projet de contrat d'entretien sur 5 à 6 ans de l'éclairage public est en réflexion étant entendu que les mesures de niveau 1 et 2 y seraient intégrées.

En parallèle, un programme de remplacement des équipements d'éclairage situés rue Platine à Valentin est également en cours de préparation. Le modèle de luminaire retenu par la commission est du type « Tecla Metro » de chez ECLATEC. Il sera soumis à l'appréciation du Conseil municipal. Par ailleurs, une visite sur site pourrait être organisée par la commission consultative de Valentin.

Ce choix du luminaire sera également retenu pour l'éclairage du lotissement AFON ;

Enfin, une estimation des travaux de remplacement des luminaires rue Platine sera établie en vue d'obtenir la validation du Conseil municipal sur l'opportunité et la faisabilité de cet aménagement au regard du budget prévisionnel voté sur l'opération.

Par ailleurs, la réfection des trottoirs est prévu rue Platine. Cette réfection pourrait être différée si par nature les travaux d'éclairage étaient réalisés.

## 3-Nom de rue :

Il est proposé à la commission de donner un nom de rue au lotissement AFON en cours de réalisation au lieu dit « les Ranchots ». La commission propose d'adopter « la rue des Framboisiers ».

**Dernière minute** : cette appellation est déjà utilisée sur la commune avec « l'allée des Framboisiers ». Le nom de rue pourrait être alors la « rue du Bois du Mont ».

## 4-Travaux inscrits au budget 2008 :

Aménagement rue des Aubépines : réception le 18 juin ;

Rue du 8 Septembre 1944, section à proximité du lotissement AFON : plate-forme en cours de finition ;

Aménagement rue du Vert Bois : travaux conditionnés à la réalisation de l'assainissement par le SIAC et pour l'heure non programmés ; Chemin des

Fermes : installation de bandes rugueuses (réalisé) ;  
Réfection du Chemin du Village : consultation en cours de préparation ;  
Remise en état du mur de la rue de la Mission : consultation en cours de préparation.  
Eclairage rue Platine : Dossier en cours d'élaboration ;  
Trottoirs rue Platine : conditionnés à la finalisation de l'éclairage dans cette rue et à l'alignement de certaines haies vives privées empiétant sur le domaine public.

## **5-Orientation budgétaire 2009**

En vue de la préparation de la prochaine commission, il est proposé dès à présent d'établir une liste non exhaustive des opérations qui pourraient être proposées au conseil municipal lors de la session des orientations budgétaires. Une première liste est ébauchée à savoir :

mur de la Mission deuxième tranche ;  
levé topographique rue du 8 Septembre ;  
maîtrise d'œuvre et aménagement de la rue du 8 Septembre entre les Maisonnettes et les Aubépines ;  
reprise ponctuelle rue du Château d'Eau ;  
renforcement chaussée rue de la Tuilerie ;  
éclairage public rue de la Combe Guillaume ;  
trottoirs rue Platine ;  
panneaux dynamiques « priorité à droite » rue de la Combe du Puits ;  
reprise plateforme chaussée rue du Vallon (devant chez GRIFFON) ;  
abaissement trottoirs pour passage piétons au giratoire des Maisonnettes ;  
mise en œuvre bandes podotactiles au passage piétons ;  
cheminement cyclable rue des Tilleuls ;  
contrat de maintenance de l'éclairage public ;  
mise aux normes des passages piétons pour accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). Ex : giratoire des Maisonnettes.

## **6-Questions diverses**

élagage des arbres chemin des Fermes afin de dégager l'éclairage public ;  
élagage des arbres rue du Château d'Eau en vue de préserver les lignes téléphoniques en place.

•